



COMPTE-RENDU CSAL FS DU 12/10/23

1) Étant donné l'absence de règlement intérieur, aucun secrétaire adjoint de la formation spécialisée ne peut être élu... Un an après les élections, il n'y a toujours aucun règlement intérieur de disponible... La DGAFP et la Direction Générale devrait avoir honte de leur amateurisme !

Pour la séance, la secrétaire adjointe était donc Valérie CHANUDET (SF)

2) approbation pv des 28/4 et 28/6 : votés à l'unanimité

3) Intervention du docteur LAGADOU

Il a présenté le rapport de la médecine du travail

84 agents devraient avoir une visite cette année. C'est un chiffre de projection (1/5 des personnels). Ce chiffre est théorique et fictif car il y a eu 0 visite effectuée depuis des années. Pour **FO** l'ensemble des agents devraient avoir droit à cette visite.

En effet, cela fait très longtemps que **FO** alarme sur le problème de l'absence d'un médecin du travail ainsi que de médecins généralistes, de médecins spécialistes... Il devient impossible de se soigner aujourd'hui dans notre région.

FO a également posé la question de savoir où en est le suivi des agents ayant été exposés au radon... La réponse a été évasive et on comprend que l'administration n'a rien mis en place de concret pour surveiller la santé de ses agents... c'est scandaleux et nous continuerons de réclamer un suivi sérieux des agents en question.

6) Le droit d'alerte exercé par la CGT pour les agents des SIP et du SdiF concernant le fiasco de GMBI. Pour information, **FO** avait fait une alerte nationale début juillet pour signaler la surcharge exceptionnelle de travail engendrée par cette réforme. **FO** avait dénoncé dès le départ que la simultanéité avec la campagne déclarative allait créer un catastrophe pour les agents déjà très sollicités. Bien sûr la direction générale ne nous a pas écouté...

Suite à ce droit d'alerte, M ANDRE, assistant social a été sollicité par la direction locale pour se rendre au sdif pour auditionner les agents. On peut déjà remarquer que le droit d'alerte concernait le SIP et le SdiF mais que seul le SDIF a été ciblé... M ANDRE s'est déplacé à 2 reprises sur le site du SdiF et il nous a présenté son rapport.

Suite à cette présentation, **FO** a interpellé le Directeur en lui demandant de relire les déclarations liminaires et les interventions faites par **FO** depuis plus de 10 ans suite aux restructurations. Nous n'avons eu de cesse de dénoncer la création de postes mastodontes, l'industrialisation des tâches et le sous dimensionnement des effectifs. Il y a aussi une perte du sens de nos missions et un manque de reconnaissance criant...

Pour **FO**, les constats de cette enquête sont applicables pour tous les services

La direction propose des groupes de travail et de réorganisation. Pour **FO** cela n'aura aucun impact sur les conditions de travail. Le fond du problème, c'est le manque de personnels dans tous les services ! **FO** revendique le recrutement massif de personnels titulaires afin de pouvoir exercer nos missions dans des conditions descentes !

La Direction a obtenu le recrutement d'un contractuel pour une durée de 3 ans en mai, il y a eu aussi un tuilage entre 2 inspecteurs avant le départ de M ROUILLERIS, il y a aussi eu 175 jours de vacataires depuis début de l'année, 1 contractuel pacte engagé au 1^{er} décembre, en attendant il sera déjà présent comme vacataire, 1 contractuel supplémentaire en cdd d'1 an au 1^{er} décembre

La direction a mis en place 1 tableau de suivi pour pouvoir donner une vision de l'avancée des travaux aux agents qui ont l'impression de vider la mer à la petite cuillère...

Des niveaux de priorités ont été mis en place pour clarifier les tâches à faire

La direction a également affecté un équipier de l'EDR à temps plein

Actuellement il reste 2900 e-contact en stock.... Et nous somme dans l'Allier... Imaginez au niveau national ce que cela représente comme charge de travail...

4) crédits et projets d'actions :

Plusieurs formations CHS sont programmées sur une 1/2 journée. **FO** a interpellé la direction sur le problème que cela représente pour les formations hors de la résidence administrative. Il est impossible de retourner dans son service à temps. En finissant sa formation à 12h30 sur Moulins, les agents ont droit à 45 min de pause déjeuner, puis avec le temps de trajet d'1h environ, les agents arrivent hors de la plage fixe. De plus, pour ne pas être pénalisé, ces agents doivent travailler leur demi journée et donc quitter leur service tard. Pour **FO** c'est intolérable. La direction a donc accepté que dorénavant, le temps de trajet sera crédité pour ne pas pénaliser ces agents.

Dans les projets d'actions, la direction souhaitait faire financer le renouvellement des extincteurs par le budget de la formation spécialisée. Les élus **FO** ont refusé cette prise en charge car cela relève de l'obligation patronale.

Il y avait aussi un aménagement des marches extérieures du site de Cusset suite à 2 chutes d'usagers lors de la campagne. **FO** a refusé la prise en charge car cela concerne les usagers et non les conditions de vie au travail des agents.

Vote unanime POUR

5) PAP (Programme Annuel de Prévention)

FO qui a interpellé à nouveau la direction pendant la canicule a à nouveau demandé l'installation de la climatisation dans les services ou un programme d'isolation des bâtiments car l'été les bâtiments sont de vraies marmites... Nous avons aussi signalé que de nombreux volets roulants sont HS et nous avons demandé un recensement exhaustif des volets roulants en panne car c'est très important dans le cadre de la lutte contre le chaud et le froid.

La direction a renouvelé sa demande annuelle dans le cadre interministériel pour l'isolation des façades et le changement des volets roulants

vote unanime pour

8) fiches de signalement : 8 fiches de signalement ont été faites entre juin et septembre. Pour **FO** nous avons tiré la sonnette d'alarme car c'est un chiffre très important alors que c'était la période des vacances...